

ARTICLE 2^o.*De la Peinture à L'encaustique.*

La caducité de la peinture à detrempe, que l'eau qui aidait à faire pouvoit également détruire, que l'humidité même alteroit, dût nécessairement inquieter les grecs, & finir par leur déplaire. Ils pouvoient bien dans ce genre faire des peintures riantes agréables & même précieuses, mais ils ne pouvoient faire aucuns monuments solides; pour peu sur tout qu'ils dussent être exposés aux injures de l'air. Les tableaux même particuliers devoient s'alterer assez promptement, & l'élève qui voioit passer & ternir les ouvrages de

son maitre craignoit avec raison que les siens n'éprouvassent le même fort.

L'humidité étant la principale cause de la destruction des tableaux à détrempe, les grecs sages & bien avisés chercherent à y pourvoir en peignant à la cire. Cette matiere impenétrable à l'humidité, à la fraîcheur & à toutes les intemperies de l'air étoit éfectivement plus propre qu'aucune autre à communiquer à la détrempe la solidité qui lui manquoit; la ressource dût couter des réflexions & ne réussir à la fin qu'après bien des tentatives.

Il fallût apprendre à la cire à obeïr au pinceau, & l'ouvrage exécuté le feu y mit la derniere main: son se-

cours fondit les cires & en fit un tout qui devint des plus solides.

Ce fut l'action du feu nécessaire à la perfection de la peinture qui lui fit donner le nom *d'encaustique* qui dans le langage des premiers auteurs de ce genre de peindre signifie proprement *brulé*. Pline, à leur exemple, emploie le même terme, & dit *tabellam inurere*: il est clair & hors de doute, que le mot *urere* ne signifie point ici *bruler*, ou réduire en cendres comme des pailles sur un champ; quoique Virgil l'emploie dans ce sens, *atque levem stipulam crepitantibus urere flammis*. * Pline n'entend & ne peut entendre autre chose que l'action du feu qui fait fondre les cires; le même

* Georg. l. i. v. 85.

auteur dit en parlant des toiles qu'on peignoit en Egipte, *adustae vestes* &c. ces mots signifient visiblement *des toiles peintes à chaud.* *

Cette expression en parlant de peinture à été emploïée par Ovide qui par conséquent a connu l'éncaustique. Le jurisconsulte Gott-froid dans sa note letre T. sur la loix 17. au liv. 33. du digeste tit. 7. raporte sans le citer un endroit de ce poëte qui dit, *tabulasque coloribus uris*: ce dernier mot est pris nécessairement dans le sens que je viens d'expliquer; le langage allemand en fournit un exemple dans le mot *brennen*, qui signifie proprement *bruler*, & malgré cela on l'emploie

* *Vois* Pline l. 35. chap. 10.

indistinctement pour tout ce qu'on fait obeir à l'aide de la chaleur du feu.

C'étoit là la dernière operation qui regardoit à peine le peintre , sa fonction étoit de peindre avec des cires, *ceris pingere*. La découverte est heureuse & va par un chemin bien feurdroit à la solidité qui étoit son bût. L'expedient est admirable mais comment l'emploïoit'on? c'est ce que Plin nous laisse ignorer. On concludroit volontiers, du laconisme dont il en parle , que le secret n'en étoit point; pas même une chose affés interessante pour meriter un éclaircissement. Mr. le Cte de Cailus qui a fait de cet auteur entre autres une étude des plus profondes , s'etonne & avec raison , que Plin qui ne tait, qui ne neglige

aucune circonstance, aucun détail en fait de peinture, ne dise absolument rien de la façon de peindre avec ces cires. Il entretient son lecteur de tout ce qui peut concerner cet art, donne les noms, les prix des couleurs, enseigne les lieux d'où on les tire, & les moïens de s'en procurer de bonnes; il fait mention, il cite, il décrit même amplement les tableaux qui de son temps ont fait quelque bruit: il en décrit à la détrempe, il en décrit à l'encaustique qui étoit d'abord peints avec des cires, & ne parle pas plus de ces cires pour l'encaustique que de l'eau pour la détrempe.

Si ces préparatifs ou l'emploi de ces cires lui eussent été inconnus, il eut fait à leur égard l'aveu qu'il fait

fur l'origine de cette peinture, il déclare en ignorer le premier auteur, & dit : **ceris pingere & picturam inurere, qui primus excogitaverit non constat.* S'il eut eû quelques soupçons quelques demi-conjectures fur ces cires avec les quels on peignoit, il eut probablement fuivi la même metode. Dans le temps qu'il déclare qu'on ne fait point au juste qui imagina le premier de peindre avec des cires & de passer le tableau au feu ; il à soin de nous dire que quelques uns en attribuent l'invention à Aristides, la perfection à Praxiteles : que selon d'autres les peintures de ce genre sont plus anciennes, & qu'il y en à eu de Polignote, de Nicanor, & d'Arcefi-

* Plin. l. 35. ch. 11.

laus peintres de Paros : Lisipe, dit il au même endroit, écrivit dans sa langue sur les tableaux d'Egine *ἐνὲ καυσεν* : qui signifie *il à brulé* sans doute comme de nos jours *pinxit*. Cette inscription démontre bien que l'encaustique étoit déjà connu & qu'Egine avoit peint dans ce genre. Le même historien, toujours cité par Mr. le Cte de Cailus continüe & dit d'Apelles, qu'il n'avoit jamais peint à l'encaustique, mais qu'il avoit imaginé un vernis qui rehauffoit sa détrempe & que personne ne put imiter : Pamphile son maitre, peignit non seulement à l'encaustique, mais l'enseigna aussi à Pausias de Sicione le premier qui se distingua dans ce genre.

Cette peinture à l'encaustique ne

fit point tomber la détrempe, celle-ci se foutint malgré son peu de durée & toutes deux furent par la plus part des grands maitres exercées indistinctement & font cités de même par les auteurs. Cet exercice indistinct semble du premier coup d'oeil prouver moins égalité de mérite que raison réciproque de facilité & d'embaras, qui devenoit un contre-poids à la fragilité de la détrempe, & à la solidité de l'encaustique; au point de les faire marcher de front & de les tenir en équilibre.

Les hommes ayant pensé de tout temps comme ils pensent maintenant, on est tenté de croire que les grecs raisonnerent & agirent avec l'encaustique & la d'etrempe comme

nous faisons avec l'émail & la mignature ; on'aimeroit la premiere , si elle étoit moins couteuse ; le peintre en feroit volontiers, si elle étoit moins difficile ; la derniere est differente tant pour le peintre que pour l'amateur & devient plus à la portée de celui-ci & plus du gout de celui-lâ.

Ce raisonnement tout plausible qu'il est pourroit bien n'être pas juste : car l'encaustique devoit être moins different de la détrempe , que l'email ne l'est de la mignature, si on en excepte le plus de durée. L'operation devoit être la même ou avoir peu de difference : il est certain au moins que l'encaustique se peignoit à la détrempe ; celle-ci étoit l'unique moïen de peindre connu de ce

temps là, on ne pût donc en employer d'autre. Dailleurs, Pline qui parle de cet art d'une façon si circonstanciée n'affigne entre ces deux peintures d'autres différences que le moïen du feu. Si le même auteur écrivoit de nos jours il indiqueroit assurément, il expliqueroit même fort au long la différence de procédure entre l'email & la Mignature. Concluons de son silence sur l'encaustique qu'il étoit tout à fait du même mécanisme que la détrempe, & à peuprés aussi facile. L'usage qu'il exigeoit qu'on fit de la cire nous le fait croire plus difficile, par la raison peut-être que nous n'en connoissons pas le mystère : accoutumés à peindre ou à voir peindre à l'eau avec facilité nous n'imaginons pas que la cire ait pû

se prêter avec la même aisance, surtout en lisant Mr. de Cailus. En observant la conduite que Plinè tient à ce sujet, en méditant sur la façon dont il s'explique, lors même qu'il n'en fait aucun détail, nous pensons différemment : sauf la peine d'emploier le feu, la mécanique devoit être la même dans ces deux genres qu'on pratiquoit & citoit indifféremment.

Mr. le Cte de Cailus occupé des difficultés de l'encaustique en cherche une preuve dans le Digeste : on a regardé, dit il, en parlant des anciens jurisconsultes, les meubles utiles d'un peintre comme une chose bien intéressante & bien précieuse, car on en a fait une loi; un de ces auteurs dit: *pictoris instrumento legato, ceræ colo-*

G

res similiaque horum legato cedunt *
 l'atelier d'un peintre étant légué comprend les cires, les couleurs & tout ce qui en dépend. Mr. de Cailus conclut de là que ces mêmes meubles devoit être ou fort multipliés ou d'un très grand prix. La conséquence paroît un peu précipitée : s'il eut achevé la même loi, il eut trouvé immédiatement après : *item peniculi cauteria & conchae*. On comprend de même les pinceaux, les réchaux & les coquilles. A cette dernière circonstance on reconnoit moins le prix & la valeur des choses que l'exactitude du législateur qui n'a rien oublié. Les coquilles citées de niveau avec les pinceaux & les réchaux laissent au

* Marcianus tit. de fund. inf. L. XVII.

moins soupçonner que ceux-ci pouvoient bien n'être pas d'un si grand prix qu'on l'imagine. Mr. le Cte de Cailus cite une autre loi qui ajoute au contenu de la premiere: *temperandorum colorum vasa.* * C'est à dire on comprend aussi les pots à préparer les couleurs. Cette seconde loi pourroit bien ne pas prouver mieux la consideration due aux meubles du peintre que la premiere, du moins à en juger par la détrempe de nos jours. Ceux qui travaillent au théâtre, par exemple, ont un grand nombre de pots & ces pots ne sont pas d'une grande valeur.

Le resultat de toutes ces observations est que l'Encaustique ne devoit

* Julius Paulus L. VII & sequent.

pas être jadis auffi difficile & d'une exécution auffi compliquée qu'on le croiroit d'abord. S'il en étoit ainfi pourquoi donc, moïenant fon incomparable folidité, ne l'emporta t'il pas fur la détrempe au point d'en faire fupprimer l'exercice? La raifon doit être, que la détrempe avoit plus déclat & qu'elle devenoit par confequent plus attraïante.

L'encauftique qui devoit fe faire à d'étrempe & être fondu après par le feu, prenoit néceffairement un ton trifte & fombre à mefure qu'il perdoit le rude qu'il devoit avoir au fortir des mains du peintre: ce rude panche, à la verité, vers la fechereffe; mais il aide à l'éclat: chaque petit grumelot fait un ombre & un jour pour foi à part;

cet effet réitéré dans tout le tablau y porte du brillant : les grumelots fondus le font disparoitre. En outre les cires en se fondant s'incorporoient dans les couleurs & leur faisoient un espèce de vernis, qui quoique transparent les ternissoit & faisoit sur les couleurs brillantes au paravant l'effet d'une glace de Venise qui obscurcit une mignature au lieu de l'embellir : toute précieuse que puisse être une glace obscure elle nuit au tableau à mesure qu'il est parfait. Il en étoit de même de l'encaustique ; le ton que le peintre lui avoit donné exigeoit qu'on le conservat dans toute sa justesse, la cire fonduë devoit en déranger quelque chose, ou l'artiste devoit prévoir le dérangement & le prévenir ; ce qui

faisoit une étude défagreceable que la détrempe n'exigeoit point.

Celle-ci qui en général est éclatante confirme cette opinion. Qu'on l'examine de près : grande ou petite, elle est toujours d'une superficie rude & sèche ; une glace très claire est le seul remede qu'on puisse porter à sa fragilité si on veut qu'elle garde son éclat : le vernis le plus beau ne fauroit la conserver sans la ternir.

Quoi qu'il en soit des raisons qui ont foutenû la détrempe à côté de la peinture à l'encaustique, celle-ci à été longtemps pratiquée & n'a dû cesser de l'être que quand elle s'est trouvée ensevelie sous les ruines de l'Empire Romain. Les vestiges que nous en trouvons dans le Digeste montrent qu'elle étoit cor-

nuë & pratiquée du temps même de Justinien: sans quoi on auroit supprimé ce qu'en avoit dit Marcian. Le droit françois ne fait aucune mention des esclaves, ne donne point de loi qui les concerne, le Roïaume n'en connoissant plus. Justinien en eût fait de même des cires & des réchaux destinées à l'encaustique, si ce genre de peinture de son temps eut été perdû.

Il est vrai-semblable qu'il ne tarda pas à l'être & qu'il périt avec tous les beaux arts au même temps que l'Empire Romain fut détruit par les barbares. La nouvelle enfance commune à l'architecture, à la peinture, & à la sculpture de ces temps, dont les productions enfantines présentent le genie au berceau, date incontinent

après cette époque fatale. Dans cette ruine générale périt pour leur la peinture à l'encaustique, peut-être avec elle se foire la détrempe des grecs: la nôtre pourroit bien ne pas remonter plus haut, & n'être point celle que ces fameux anciens ont pratiqué; si tant est pourtant qu'il y ait de quoi ou se méprendre ou varier.

A R T I C L E III.

De la Peinture en Huile.

La détrempe que nous connoissons sous quel nom que ce puisse être, est elle la même qu'ont pratiqué les grecs, est elle différente? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider & qu'il im-